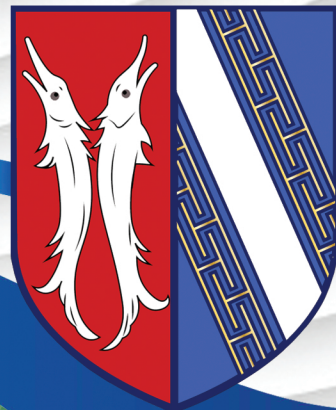


Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n°167
FEV 2026

Au sommaire

Edito : les vœux du maire	2
Les vœux du président du CMJ	2
Agenda	3
Règles d'urbanisme (rappel)	4
Les jardins ouvriers de Fontarce	4
Maisons fleuries : les récompenses	5
Élections municipales 2026	5
Retour sur les Plaisirs d'hiver	6
La voix aux élus municipaux	7
Consultations externes à l'hôpital de Bar-sur-Seine	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal



Edito : Les vœux du maire

Ça y est nous repartons pour une nouvelle année. C'est une année toute particulière puisqu'elle marque la fin de mon premier mandat de maire. Etant candidat pour un deuxième mandat je dois respecter un devoir de réserve, je ne parlerai donc pas de bilan ni de projets. Je vous invite à venir voter le 15 et le 22 mars pour les élections municipales. Je vous souhaite une belle et heureuse année 2026.



Les vœux du président du CMJ

Je m'appelle Renaud Janes, et au nom du Conseil Municipal Jeune, je suis heureux de souhaiter à tous les barséquanais tous nos vœux pour l'année 2026.

Le CMJ a débordé d'imagination lors des derniers projets mis en place et j'espère qu'ils seront tous menés à bien.

Malheureusement, les bancs qui avaient été installés dans la promenade du Croc Ferrand ont été volés. Cela nous a beaucoup attristés et un peu découragés.

Malgré cela, nous allons continuer de travailler à nos projets. Bonne année 2026 !





Agenda

Février 2026 :

- 21 : loto organisé par le foyer barséquanais foot, salle polyvalente.
- 22 : théâtre à l'Art en Seine par la compagnie du Tertre à 15h.
- 25 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 27 : marche blanche en mémoire d'Andrea, devant la salle polyvalente, à 18h.

Mars 2026 :

- 1er : loto organisé par foyer Jean Vilar, salle polyvalente.
- 06 : orchestre symphonique de l'Aube à l'Art en Seine, à 20h30.
- 07 : carnaval, organisé par le CAB, à partir de 13h30 (maquillage).
- 11 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30.
- 14 : projection de film, organisée par le Rotary Club, à l'Art en Seine.
- 15 et 22 : élections municipales, salle polyvalente.
- 18 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 19 : commémoration « journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc », devant la mairie, à 11h30.
- 21 : concours de tarot, club des aînés.
- 22 : théâtre à l'Art en Seine : le dîner de Condé, par la troupe Guillemigélé.
- du 28 au 12/04 : expo « les chauves-souris », par Aster Alba, à la chapelle de la médiathèque Goncourt.
- 28 : théâtre à l'Art en Seine : Mariage, Embrouilles & Amuse-Gueules à 20h30.
- 28 et 29 : salon des vins, organisé par le Rotary Club, salle polyvalente.
- 29 : marche pour Mars Bleu, départ au parc de Val Seine.
- 29 : projection-conférence, organisée par Aster Alba, à l'Art en Seine.

Avril 2026 :

- 02 : don du sang, salle polyvalente, de 14h30 à 18h30.
- 03 : soirée jeux avec la ludothèque la trottinette de 18h30 à 20h30.
- 08 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30.
- 11 et 12 : Foire de Bar-sur-Seine.
- 19 : théâtre, par la MJC de Charmont-sous-Barbuise.
- 22 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 25 : théâtre à l'Art en Seine : Chat en Poche, à 20h30.

Mai 2026 :

- 06 : job dating viticulture au gymnase Val Moré.
- 08 : commémoration, rendez-vous devant la mairie à 9h45.
- 13 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30.
- 16 : théâtre à l'Art en Seine : On ne déprime plus, à 20h30.
- 20 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 28 : don du sang, salle polyvalente, de 14h30 à 18h30.
- 30 : concours de tarot, coupe de France, salle polyvalente.
- 30 : comédie musicale, organisée par l'INSIEME, à l'Art en Seine.
- 30 et 31 : tournoi à Gérard, tennis de table, au gymnase Paul Portier.

Juin 2026 :

- 05 : concours de pétanque, organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers, au parc de Val Seine.
- 06 : spectacle surprise pour les 3 ans de l'Art en Seine, à l'Art en Seine, à 20h30 (dévoilé en mai).
- 13 : concours de tarot, coupe Champagne Ardenne, salle polyvalente.
- 17 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 20 : fête de la musique organisée par l'école de musique et de danse de Bar-sur-Seine, à l'Art en Seine.
- 21 : théâtre par la compagnie de l'Act, salle polyvalente.



Pour en savoir plus :

CCMH : Centre Culturel Marcel Hurillon, composé de la salle de spectacle l'Art en Seine et de l'école de musique.
Pour les films à l'affiche, chaque mois, à l'Art en Seine, consultez le site internet de la ville, les affiches sur les vitres du CCMH, les panneaux lumineux d'information.



Rappel des règles d'urbanisme

Quelles formalités avant de réaliser des travaux ?

La commune souhaite rappeler à l'ensemble des administrés l'importance du respect des règles d'urbanisme, en particulier pour les projets situés **en périmètre classé ou protégé**. Dans ces secteurs, tout projet de travaux, même de faible ampleur, est soumis à des règles spécifiques visant à **préserver le patrimoine architectural, paysager et historique**.

Nous tenons à vous rappeler qu'une **Déclaration Préalable (DP)** est **OBLIGATOIRE** pour de nombreux travaux, notamment :

- ✓ modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (façade, toiture, menuiseries, volets, couleurs, matériaux) ;
- ✓ création ou modification de clôtures, portails ou murs ;
- ✓ installation d'abris de jardin, pergolas, carports ou annexes ;
- ✓ pose de panneaux photovoltaïques ;
- ✓ ravalement de façade, même à l'identique, en périmètre protégé ;
- ✓ changement de destination d'un local.

👉 **Avant tout projet**, il est vivement recommandé de :

Prendre contact avec le service urbanisme de la mairie, situé au 132 Grande rue de la Résistance :

- ✓ Par téléphone et de préférence sur rendez-vous 03 25 29 80 35, du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30,
- ✓ Pour les demandes situées à l'intérieur du périmètre classé une permanence conseil des Bâtiments de France a lieu les 2nd mercredis du mois à la mairie.

Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 03.25.29.80.35

La réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à celle délivrée expose le propriétaire à des sanctions administratives, pouvant aller jusqu'à l'obligation de remise en état ou démolition.

Nous tenons également à rappeler à tous les établissements qui reçoivent du public (commerces, bars, restaurants) qu'ils doivent se mettre en conformité avec les règles d'accessibilité et de sécurité incendie.

Préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous.

Association des jardins ouvriers de Fontarce

L'association des Jardins ouvriers de Fontarce recherche des personnes habitant Bar-sur-Seine ou les environs et souhaitant pratiquer le jardinage dans une bonne ambiance, sur un lieu agréable.

La superficie varie selon la demande, le prix est de 15 cts le m² à l'année.

Vous pouvez contacter le 06 28 30 07 64 pour plus de renseignements.



Remise des récompenses du concours des maisons fleuries

Jeudi 13 novembre 2025, la salle Justice de Paix de la mairie débordait de plantes ! La commission Environnement remettait les prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2025.

Pour participer, rien à faire, sauf, bien sûr, fleurir chez soi.

La commission passe, fin juin ou début juillet, dans toute la ville, et observe les jardins, terrasses, cours et balcons accessibles aux yeux de tous.

Suivant des critères précis : types de plantes (vivaces, pérennes, pas trop gourmandes en eau), variétés des espèces choisies pour étaler la floraison le plus longtemps possible, entretien... mais aussi en tenant compte de l'espace disponible de chacun (car on ne fleurit pas de la même façon un habitat collectif et une maison entourée d'un terrain), la commission valorise les bonnes volontés.

Chaque année, de nouvelles personnes sont récompensées, afin de remercier un maximum d'acteurs dans le fleurissement de notre ville.

Félicitations et merci à tous les lauréats, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui embellissent notre environnement.



Elections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Le premier tour se tiendra le 15 mars et, si nécessaire, un second tour sera organisé le 22 mars. Ces rendez-vous démocratiques sont un moment important de la vie locale, permettant à chacune et chacun de s'exprimer sur l'avenir de notre ville.

À cette occasion, les bureaux de vote de la commune demeurent à la Salle Polyvalente, située au 33 rue Gambetta (bureaux n°1 et n°2). Ils vous accueilleront de 8h à 18h lors de chacun de ces deux dimanches. Comme d'habitude, le jour du vote, pensez à vous munir d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire), indispensable pour pouvoir voter. La carte électorale, bien que non obligatoire, reste recommandée afin de faciliter votre passage au bureau de vote. Votre bureau de vote ainsi que votre numéro d'électeur figurent sur votre carte électorale. Il est également possible de vérifier votre situation électorale (inscription, bureau de vote) en ligne sur le site officiel de l'Etat :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

Enfin, si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, vous pouvez effectuer votre démarche jusqu'au 6 février 2026 inclus, directement en mairie.

La municipalité reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie par avance de votre participation à ce temps fort de la vie démocratique locale.

Retour sur les plaisirs d'hiver

L'édition 2025 des Plaisirs d'Hiver à Bar-sur-Seine a été un franc succès avec 2500 personnes qui ont participé aux activités du 1er au 27 décembre inclus. Nous avons doublé l'affluence par rapport à décembre 2024.

Le village d'hiver sur la Place de l'ancienne préfecture a été embelli grâce aux illuminations offertes par la Boulangerie Dravigny, au grand sapin offert par les établissements Toussaint et au calendrier de l'Avent conçu par nos artisans, Gaël Dixneuf, Mathias Guerre (Fab Lab & L'Antre de Guerre) et Cédric Bathiat (Electrotech Maintenance) avec le soutien de Gedimat Bar-sur-Seine et Champagne Devaux.

Merci à l'association L'Outil en Main pour la décoration de la buvette et du sapin.

L'équipe des services techniques de Bar-sur-Seine, les bénévoles de Coallia sans oublier de nombreux artisans et commerçants ont participé activement à la mise en place de ce village d'hiver.

24 associations locales ont géré respectivement la buvette du calendrier de l'Avent quotidiennement.

Les événements majeurs de ces Plaisirs d'Hiver ont été les suivants :

- Fête des Lumières et Saint Nicolas,
- Marché de Noël,
- Apéro Républicain à l'occasion des 120 ans de la fête de la laïcité,
- Chants d'hiver et de Noël lors du marché hebdomadaire avant les fêtes de Noël,
- Corrida de Noël,
- Les Feux de la Saint-Jean d'hiver (Présence de nombreux touristes de passage).

La ville de Bar-sur-Seine tient à remercier particulièrement les associations comme le Comité d'Animations du Barséquanaïs, la SAVB, l'association Au Pied de la Tour, l'APEB, l'école de musique de Bar-sur-Seine, les associations sportives du Foyer Jean Vilar, la Boule Barséquanaise, l'Outil en Main, le service environnement de la Communauté de Communes du Barséquanaïs, l'association Les Amis de la Bibliothèque, l'équipe de la Médiathèque, l'association Les Amis d'Etienne ainsi que les écoles de notre Petite Cité de Caractère pour leur précieuse contribution à la réussite de ce bel événement.

Un remerciement particulier à Nathalie Herbez et Yolande Mouton qui ont été présentes tous les jours lors de l'ouverture du calendrier de l'Avent aux côtés du manager de centre-ville.

Nous vous donnons rendez-vous en décembre 2026 pour de nouveaux moments de partage et d'émerveillement.





La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

Lettre à mes concitoyens : Après plusieurs mois de réflexion, j'ai décidé de préconiser le rassemblement plus que les divisions à Bar-sur-Seine. Il y a six ans, vous étiez nombreux à m'accorder votre confiance lors des élections municipales. À quelques voix près, nous aurions pu engager ensemble un nouveau chapitre pour notre commune. Depuis ce jour, j'ai eu l'honneur de siéger au Conseil Municipal, avec la volonté de porter votre voix et de défendre l'intérêt général d'une façon constructive. À l'approche de l'échéance de 2026, j'ai pris une décision mûrement réfléchie : je ne serai pas candidat au prochain scrutin municipal. Ce choix n'est ni un renoncement, ni un manque de passion pour notre territoire. C'est une décision de cohérence. Mon expérience d'élus m'a montré que le cadre actuel des communes, de plus en plus contraint par l'intercommunalité et les décisions lointaines, ne permet plus d'agir avec la liberté et l'impact que vous êtes en droit d'attendre. Je refuse de vous promettre ce que le système actuel m'empêcherait de faire. Cependant, mon engagement pour notre ville reste intact. Je resterai un observateur vigilant, attentif à vos préoccupations et prêt à nourrir le débat public. Je ne quitte pas la scène politique, je prends simplement le recul nécessaire pour attendre le moment où l'action locale retrouvera sa véritable force. Mon regard reste tourné vers l'avenir, avec l'espoir qu'un nouveau souffle de décentralisation qui nous redonnera, demain, les moyens de nos ambitions. Merci pour votre soutien constant. Ce n'est pas un « adieu » mais un « à bientôt ».

Pierre-Alcé LEJEUNE du groupe « Renouveau barséquanais »

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

L'année 2025 a été marquée par de grands événements. Bravo à William Arlotti, pour lui, l'année 2025 a été une très grande année.

Je félicite Patrick Tomas notre manager qui a encore une fois fait un superbe travail ; les Plaisirs d'Hiver ont rassemblé beaucoup de monde.

Je vois qu'il y a toujours de l'incivilité à Bar-sur-Seine ; les crottes sur les trottoirs, les poubelles qui débordent. Ça, ça ne change pas.

Cette année 2026 sera marquée par les élections municipales. Bonne chance à ceux qui se présenteront.

Je vous souhaite le meilleur, la santé, à toutes et à tous.

Océane Langry, pour le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine

Consultations externes au centre hospitalier de Bar-sur-Seine

Spécialités	Médecins	Prise de rdv	Agenda
Algologie	Dr Gallopin	☎ 03 25 45 85 20	Vendredi après-midi, semaines paires
Chirurgie vasculaire	Dr Kabbara	☎ 03 25 49 49 55	Mardi
Cardiologie	Dr Bellefleur	Secrétariat du CH *	Mardi et mercredi
Chirurgie orthopédie	Dr Aouragh Dr Tchomtchoua Dr Zoughaiby	☎ 03 25 49 49 01 Secrétariat du CH *	Jeudi après-midi semaines paires Jeudi après-midi semaines paires Vendredi matin semaines impaires
Chirurgie viscérale	Dr Challakhi	☎ 03 25 49 49 76	Mercredi matin semaines paires
Pneumologie	Dr Atlaoui	☎ 03 25 49 70 27	Vendredi semaines paires
Rétinopathie diabétique	Réseau de santé ADDICA	Secrétariat du CH *	Un lundi après-midi par trimestre
Rhumatologie	Dr Belkadi	Secrétariat du CH *	Vendredi après-midi semaine impaire
Urologie	Dr Farcas	☎ 03 25 75 92 85 ou 03 25 49 49 46	Lundi

*Secrétariat du Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine
03 25 38 73 46 ou au standard 03 25 38 38 38.

Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr

VOTRE AVIS
NOUS
INTÉRESSE